



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Mesdames, Messieurs les présidents de club.

Le premier regroupement du corps arbitral du département du Rhône aura lieu :

Le samedi 10 octobre 2020 de 9h00 à 11h45 à la Maison du Judo - 12, rue St Théodore 69003 Lyon.

Ce premier contact, permettra de lister les arbitres et les commissaires sportifs qui officieront durant la saison. Il est demandé aux arbitres et commissaires sportifs en titre de se munir du calendrier sportif de la saison et de prévoir des dates de disponibilités.

Les responsables :

Mr Rachid ROUABI – Responsable départemental d'arbitrage (06-18-56-45-74)

Mr Xavier PLASSARD – Responsable des Jeunes Arbitres (06-15-25-24-84)

Mr Bernard COURLET – Responsable des Arbitres Stagiaires (07-89-85-30-40)

Mr Paul Henri VANRAPENBUSCH – Responsable des Com. sportifs et Requis (06-63-02-56-56)

Informations importantes :

Suite à une diminution de l'effectif de la commission d'arbitrage (Arbitres et Commissaires Sportifs), Le comité du Rhône - Métropole Lyon judo doit appliquer le règlement sportif.

C'est à dire que tous clubs s'impliquant dans des compétitions de sélection doivent fournir :

- **Un arbitre titulaire actif ou un arbitre en formation actif ou un jeune arbitre actif ou un commissaire sportif titulaire actif ou un commissaire sportif en formation actif**
AUTREMENT, l'enseignant sera mobilisé pour arbitrer ou bien tenir une table

Sont concernés par ce regroupement :

Les arbitres titulaires (F1, F2, F3 et F4).

Les personnes qui souhaitent intégrer l'école des jeunes arbitres : minimes-cadets (1^{ère} année)

Les personnes qui souhaitent suivre la formation : cadets-juniors-seniors M/F + Professeur de club

Les commissaires sportifs en titre (N1, N2, N3 et N4)

Les personnes qui souhaitent suivre la formation de commissaires sportifs N1

Ecole des jeunes arbitres

Les **candidats** et les **élèves** qui reconduisent leurs participations, minimes-cadets M/F (bleue minimum).

Se munir : De l'autorisation d'inscription validée par le président du club, le professeur et les parents.
Du passeport sportif, papier, crayon et de son judogi.

1^{er} stage : Samedi 10 octobre 2020 de 9h00 à 11h45

Arbitres – C.S – Jeunes AR – Stagiaires

2^{ème} stage : Samedi 23 janvier 2021 de 9h00 à 11h45

Arbitres – C.S – Jeunes Arb – Stagiaires

3^{ème} stage : Samedi 13 mars 2021 de 9h00 à 11h45

Arbitres – C.S – Jeunes Arb – Stagiaires

Les stages sont ouverts également à toutes personnes désirant s'informer sur le règlement d'arbitrage et En particulier aux candidats 2^e et 3^e dan. Les participants doivent se munir du judogi et de quoi écrire.

Nous vous remercions de transmettre ces informations à vos adhérents arbitres et commissaires sportifs.

Recevez madame, monsieur nos salutations sportives.



Fédération Française de Judo

GRAND LYON
la métropole



Comité départemental du Rhône
Métropole Lyon Judo

SÉLECTION ET COUPE DÉPARTEMENTALE DU JEUNE ARBITRE MINIMES ET CADETS

COUPE DU JEUNE ARBITRE - CADETS M/F

La phase de sélection aura lieu **le samedi 21 novembre 2020 à 12h**

lors des Districts Minimes

(Présence des candidats obligatoire sur les 3 districts – Inscription sur extranet uniquement)

La phase départementale aura lieu **le samedi 23 janvier 2021.**

(Uniquement pour les candidats sélectionnés lors de la 1^{ère} phase)

COUPE DU JEUNE ARBITRE - MINIMES M/F

La phase de sélection aura lieu **le dimanche 24 janvier 2021 à 8h**

lors des Districts Benjamins

(Présence des candidats obligatoire sur les 3 districts – Inscription sur extranet uniquement)

La phase départementale aura lieu **le samedi 13 mars 2021.**

(Uniquement pour les candidats sélectionnés lors de la 1^{ère} phase)

Les phases de sélection sont ouvertes à tous les judokas Minimes M/F et Cadets M/F grade minimum ceinture bleue possédant des notions d'arbitrage et particulièrement sur le règlement d'arbitrage des benjamins et minimes.

Les candidats devront être en possession du passeport à **jour de la licence et du certificat médical.**

Une tenue vestimentaire se rapprochant d'une tenue d'arbitre est conseillée.

Exemple : pantalon classique et chemise blanche.

Inscription sur l'extranet pour les phases de sélection

Attention, il n'y aura pas d'inscription sur place.

La présence des candidats est souhaitée pour toute la durée de la manifestation.

Merci de votre compréhension

La commission départementale d'arbitrage